



**« Le rôle des médias et des régulateurs africains et méditerranéens
face à la crise des migrants et réfugiés »**

**Rencontre internationale organisée par la Haute Autorité de la Communication
Audiovisuelle du Maroc**

en *side event* de la Conférence Internationale des Nations Unies sur la Migration

COMPTE-RENDU

Table des matières

Introduction.....	3
Session 1 : <i>Médias et migration : responsabilités et engagements</i>	4
Session 2 : <i>Échanges et débats</i>	6
Session 3 : <i>Témoignages et cas pratiques</i>	7
<i>Annexe: Liste des organismes représentés.....</i>	10

En marge de la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial sur les migrations, qui s'est tenue à Marrakech les 10 et 11 décembre 2018, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) du Maroc a organisé, le samedi 8 décembre 2018, un *side-event* sur le thème « *le rôle des médias et des régulateurs africains et méditerranéens face à la crise des migrants et réfugiés* ».

Organisé en partenariat avec le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) et le Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes (RIRM), ce *side-event* a pris la forme d'un atelier de partage et de réflexion sur le traitement médiatique de la question migratoire.

L'un des objectifs de l'atelier était de capitaliser les acquis des précédents débats et travaux menés dans le cadre du RIRM concernant cette même question, tout en enrichissant notre réflexion commune, via la participation d'instances du RIARC, par la perspective africaine.

Par ailleurs, pour l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs médiatiques et d'intervenants du domaine de la migration, des représentants d'opérateurs audiovisuels marocains et des experts de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR) ont été invité et pris une part active au débat.

Le présent compte-rendu vise à restituer l'essentiel des communications, débats et recommandations.

SESSION 1 : MÉDIAS ET MIGRATION : RESPONSABILITÉS ET ENGAGEMENTS

1. Intervention de Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA du Maroc

Dans son intervention d'ouverture, la Présidente de la HACA a d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le *side-event*, à savoir la tenue, au Maroc, de la Conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte mondial sur les migrations¹.

La HACA a en effet estimé pertinent de profiter de cet événement impliquant la communauté internationale pour approfondir la réflexion collective sur le traitement médiatique de la question migratoire de concert avec les instances de régulation des réseaux méditerranéen et africain, le bassin méditerranéen et le continent africain constituant des régions particulièrement exposées et sensibles à cette problématique.

Mettant en garde contre la représentation récurrente de la migration comme une crise géopolitique contemporaine, alors que le phénomène migratoire est inhérent à l'histoire de l'humanité, Mme Akharbach a souligné la responsabilité des régulateurs en matière de promotion d'un traitement médiatique rigoureux et éthique de cette question.

La migration est, en effet, une question complexe présentée, de manière simpliste et biaisée. En se focalisant sur cette question et en la traitant sous l'angle catastrophiste, les médias occidentaux accréditent l'idée fautive que la migration est un phénomène qui concerne les seuls continents américain et européen présentés comme en danger d'invasion.

La Présidente de la HACA a illustré son propos par quelques chiffres² :

- Le phénomène migratoire n'a concerné que 3,4% de la population mondiale en 2017, alors que les médias le présentent comme un « raz-de-marée », un « tsunami », une « invasion », etc.
- En 2017, 14% seulement des migrants étaient africains, alors que la figure récurrente du migrant dans les médias est celle de l'africain subsaharien.
- Près de 80% des migrants africains sont en situation régulière, alors qu'ils sont généralement présentés comme des clandestins.
- 4 migrants africains sur 5 restent sur le continent, réalité complètement passée sous silence.

La Présidente de la HACA a proposé également de mettre en place un mécanisme inter-réseaux *ad hoc* qui permettrait la collecte d'informations sur les traitements médiatiques de la question migratoire et les bonnes pratiques en la matière. Elle a cet égard rappelé que l'Observatoire Africain des Migrations et du Développement dont la création a été décidée par du 31^{ème} Sommet de l'Union Africaine sera installé prochainement au Maroc et constituera ainsi une bonne source d'information sur la réalité de la migration sur le continent.

2. Intervention de M. Josep Maria Guinart, membre de la Commission Nationale des Marchés et de la Concurrence -CNMC (Espagne), ancien Président du RIRM

¹ <http://www.un.org/fr/conf/migration/>

² Source : Rapport de l'OIM « *Global Migration Indicators 2018* » : https://publications.iom.int/system/files/pdf/global_migration_indicators_2018.pdf

M. Guinart a abondé dans le sens de Mme Akharbach, alertant sur le risque de la réduction de la question migratoire à « des abstractions chiffrées ».

Il a mis en exergue le rôle primordial des régulateurs de l'audiovisuel dans la protection de la dignité des migrants, en faisant essentiellement référence à la « *Déclaration sur le traitement de l'information relative à la crise des réfugiés et des migrants méditerranéens dans les médias audiovisuels* » adoptée par le RIRM en novembre 2016.

M. Guinart a, par ailleurs, rappelé les principales conclusions de l'atelier dédié à ce sujet, organisé par la CNMC à Barcelone en juin 2018 et auquel la HACA du Maroc avait pris part (en y associant le Conseil National des Droits de l'Homme et la chaîne de télévision 2M).

Il en était notamment ressorti que les migrants sont systématiquement représentés de façon péjorative et amalgamée.

Insistant sur l'importance du professionnalisme et de l'éthique journalistique, M. Guinart a appelé de ses vœux la poursuite de la réflexion entamée à Barcelone et la mise en place de partenariats entre médias, autorités gouvernementales, sociétés civiles, sans oublier le rôle central des régulateurs dans l'ancrage des bonnes pratiques, notamment à travers l'élaboration de guides destinés aux médias et à la promotion de l'éducation aux médias.

3. Intervention de M. Ibrahim Sy Savané, Président de la HACA de Côte d'Ivoire, membre du RIARC

M. Savané a, d'abord, déploré l'incapacité chronique à définir de façon précise le phénomène migratoire.

Il a ajouté qu'il était de la responsabilité de tous (décideurs politiques, organisations internationales, société civile, médias et régulateurs) d'œuvrer à la rectification des représentations biaisées de la migration et des migrants, et a formulé quelques recommandations :

- Réfléchir à la mise en place d'un réseau ou d'une coalition qui aurait pour vocation de s'intéresser principalement au traitement de l'information liée aux migrations ;
- Mettre en place une charte ou un baromètre se rapportant au traitement médiatique du fait migratoire ;
- Coopérer plus étroitement avec les organisations spécialisées dans les questions migratoires, en particulier l'OIM, ainsi que les associations œuvrant dans le domaine de la migration ;
- Multiplier les sessions de sensibilisation et de formation réunissant régulateurs et médias, dans chacun des pays et entre les pays

4. Intervention M. Leonard Doyle, porte-parole de l'OIM à Genève

M. Doyle a préconisé de parler de « crise politique » plutôt que de « crise migratoire », et souligné le déficit de crédibilité dont souffrent les médias dans leur couverture de la question migratoire (prolifération des *fake news*, multiplication des canaux et des relais d'information), d'où l'urgence d'un retour aux fondamentaux du journalisme et de l'information rigoureuse et éthique.

Il a, par ailleurs, indiqué qu'il était impératif de mieux informer les professionnels des médias sur le rôle et les missions de l'OIM.

5. Intervention de Mme Bettina Gambert, représentante adjointe du HCR au Maroc

Après avoir brièvement rappelé les missions du HCR, Mme Gambert a estimé fondamental, pour tout traitement journalistique rigoureux, que des réponses précises soient apportées à des questions telles que : « *qu'est-ce qu'un réfugié ?* », « *pourquoi les réfugiés se déplacent-ils ?* », « *quels sont les chiffres correspondants ?* ».

Mme Gambert a indiqué que le monde compte, aujourd'hui, 258 millions de migrants, et a rappelé que la plupart des réfugiés se trouvent au Moyen-Orient, et particulièrement en Turquie.

SESSION 2 : « ÉCHANGES ET DÉBAT »

Après ces communications, la Présidente de la HACA a ouvert le débat.

M. Babacar Diagne, Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) du Sénégal, a notamment déploré que le traitement médiatique du fait migratoire verse trop souvent dans le sensationnel.

M. Kabir Sani, Président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger, a rappelé que les médias, notamment occidentaux, sont les premiers responsables de la stigmatisation des migrants.

Mme Carmen Fernandez Morillo, Membre du Conseil Audiovisuel d'Andalousie (CAA), a salué la rigueur des médias publics espagnols en matière de traitement médiatique du phénomène migratoire, comme en attestent les enquêtes et études menées par le CAA. Malgré ces résultats positifs, elle a souligné la nécessité de poursuivre les efforts de sensibilisation à l'adresse des médias.

M. Badjibassa Babaka, Conseiller au sein de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Togo, a proposé d'instaurer un prix décerné par les régulateurs pour encourager les bonnes pratiques en matière de traitement médiatique du phénomène migratoire, et d'élaborer une charte déontologique encadrant ce traitement.

M. Adam Boni Tessi, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin, a rappelé la dimension politique inhérente au traitement de la chose migratoire par les médias, ainsi que la nécessité de former des journalistes spécialisés.

M. Ibrahim Sy Savané, Président de la HACA de Côte d'Ivoire, a déploré le sentimentalisme et le sensationnalisme qui caractérisent trop souvent le traitement médiatique du phénomène migratoire. Il a également insisté sur l'importance de la pédagogie et appelé de ses vœux l'organisation d'actions de sensibilisation, d'information et de formation au profit des médias.

Mme Fathia El Aouni, Rédactrice en chef de Radio 2M, a d'abord souligné le déficit de données accessibles aux journalistes. Elle a, par ailleurs, présenté l'initiative des « *Panafricaines* » lancée par 2M. L'édition de 2018 a réuni plus de 200 femmes journalistes issues de 53 pays africains et a été consacrée à la thématique de la migration.

Mme Lauren Gimenez, Responsable du Programme « prévention des crises et médiation » au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a exprimé la disposition de son organisation à appuyer des études transnationales relatives au monitoring médiatique de la migration.

M. Omar Dahbi, Directeur des rédactions de Médi1TV, a mis en avant l'intérêt particulier accordé par Médi1TV à l'impératif d'éthique et de rigueur dans le traitement médiatique de la question migratoire.

M. Abdelmajid Fadel, Directeur de l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de Rabat, a informé de la mise en place du master « Médias et migration » au sein de l'ISIC, et

exprimé la disposition de l'Institut à s'inscrire dans des actions impliquant régulateurs, opérateurs audiovisuels et autres intervenants sur cette thématique.

Au terme de cette session, Mme Latifa Akharbach a insisté sur le fait que le traitement médiatique du phénomène migratoire requière à la fois une expertise technique et une posture éthique, relevant que les stéréotypes véhiculés ne sont pas uniquement le fait des médias occidentaux mais également des médias africains.

SESSION 3 : TEMOIGNAGES ET CAS PRATIQUES

1. Intervention de M. Reda Benjelloun, Directeur des magazines d'information et du documentaire à 2M, Maroc

M. Benjelloun a de prime abord relevé le fait que la diversité culturelle, qui fonde l'identité plurielle du Maroc, est également nourrie, depuis toujours, par le phénomène migratoire.

Il a projeté trois extraits de reportages diffusés par 2M :

- « *Errances africaines* » (diffusé en 2003 dans le cadre de l'émission « Grand Angle ») donne un aperçu du quotidien d'errance et de précarité des migrants africains subsahariens tout au long de la frontière séparant le Maroc et l'Algérie (reportage récompensé par plusieurs prix) ;
- « *Syriens au Maroc. Une vie en pointillés* » (diffusé en 2016 dans le cadre de la même émission) décrit une autre réalité migratoire à travers le parcours d'une famille syrienne au Maroc ;
- « *Aji-bi, les femmes de l'horloge* » (diffusé en 2015 dans le cadre de l'émission « Des histoires et des Hommes ») met en avant l'apport positif des femmes migrantes en donnant la parole à une communauté de femmes sénégalaises ayant ouvert un restaurant à Casablanca.

2. Intervention de Mme Carmen Fernandez Morillo, Membre du CAA d'Andalousie

Mme Morillo a insisté sur le rôle des médias et des réseaux sociaux dans la formation des perceptions liées au phénomène migratoire, et sur l'importance de la corégulation et de l'éducation aux médias.

Elle a, également, présenté la méthodologie adoptée par le CAA dans le cadre d'une étude consacrée à la question migratoire. Il en ressort notamment que pour cerner la réalité de la migration, il est nécessaire de croiser les données chiffrées fournies par les études quantitatives avec les perceptions mesurées par les enquêtes d'opinion.

INTERVENTION DE CLÔTURE DE LA PRÉSIDENTE DE LA HACA

La Présidente de la HACA a remercié les participants pour leurs contributions, et mis en avant la forte convergence des points de vue et opinions exprimés.

Elle a également relevé l'intérêt des participants pour assurer le suivi de cet événement par la mise en place d'un mécanisme de coopération pérenne dont les contours restent à discuter et qui constituerait le cadre de référence pour la réflexion collective autour de cette problématique cruciale.

ANNEXE : LISTE DES ORGANISMES REPRÉSENTÉS

Instances de régulation

- Conseil Supérieur de la Communication, CSC (Burkina Faso)
- Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, HAAC (Bénin)
- Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, HACA (Côte d'Ivoire)
- Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel, CNRA (Sénégal)
- Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel, HAMA (Tchad)
- Conseil Supérieur de la Communication, CSC (Niger)
- Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, HAAC (Togo)
- Haute Autorité de la Communication, HAC (Mali)
- Conseil Audiovisuel d'Andalousie, CAA
- Entidade Reguladora para a Comunicação Social (Portugal)
- Comisión Nacional de los Mercados y la Competencia (Espagne)

Opérateurs audiovisuels marocains et professionnels des médias

- 2M Maroc
- Radio Chada FM
- Hit Radio
- Médi1 TV
- Radio Méditerranée Internationale
- Radio MFM
- Luxe Radio
- Institut Supérieur de l'Information et de la Communication - ISIC

Organismes internationaux

- Haut-Commissariat aux Réfugiés, HCR
- Organisation Internationale pour les Migrations, OIM
- Organisation Internationale de la Francophonie, OIF